

chaque fois que des organismes de réglementation ou des groupes d'intérêts américains essaieront de contourner les règles de l'ALENA [Accord de libre-échange nord-américain] ou de l'OMC [Organisation mondiale du commerce].

Nous chercherons à susciter des réformes qui réduisent les possibilités de différends avec les États-Unis concernant des questions telles que le subventionnement, le dumping et l'application des lois sur les recours commerciaux. Nous nous efforcerons d'obtenir un meilleur accès aux marchés publics américains, ainsi que des possibilités de concurrence accrues relativement aux services financiers et dans d'autres secteurs.

Sur le plan multilatéral, nous resterons à l'avant-garde des travaux en cours pour faire de l'Organisation mondiale du commerce une force dynamique, qui permette d'amplifier la réglementation en la portant au-delà du niveau atteint dans le cadre de l'Uruguay Round. L'OMC a un ambitieux programme de négociations, déjà en cours d'ailleurs, dans des domaines tels que les services financiers, les transports maritimes et les marchés publics. D'autre part, beaucoup reste à faire sur la question des subventions agricoles qui exercent des effets de distorsion sur le commerce. Or, ce sont là des questions de grande importance pour le Canada.

En outre, la réglementation, passée et présente, et l'internationalisation croissante des économies ont pour conséquence que les pratiques nationales sont chaque jour plus nombreuses à devoir être examinées au niveau international, de sorte que les gains touchant l'accès aux marchés ne soient pas compromis par l'utilisation de nouveaux instruments pour servir de vieilles fins protectionnistes. Le nouveau programme de réglementation visera notamment, les normes relatives aux produits; les politiques antitrust dans leurs rapports avec la réforme du régime antidumping; la corrélation entre les normes environnementales et du travail et les échanges commerciaux; le subventionnement massif qui fausse les décisions des entreprises quant à la localisation de leurs investissements et ce, au détriment de pays tels que le Canada.

Nous nous proposons par ailleurs d'élargir notre réseau de partenaires du libre-échange, ce qui permettra aux exportateurs canadiens d'avoir un meilleur accès aux marchés. Au cours de la dernière année, nous avons encouragé l'expansion de l'ALENA de manière à ce qu'il soit un instrument dynamique et ouvert.

Nos efforts en ce sens ont porté leurs premiers fruits en décembre dernier lorsque le premier ministre ainsi que les présidents du Chili, du Mexique et des États-Unis ont annoncé l'institution du processus qui devrait faire du Chili un membre de plein droit de l'ALENA d'ici la fin de cette année ou le début de l'an prochain. Monsieur le Président, l'accession à l'ALENA